Réf.: DRH_2025_FP_RSSPP Création: 03/10/2018 Mise à jour: 23/06/2025

FICHE DE POSTE



RESPONSABLE DE SERVICE STRATEGIE, PROSPECTIVE ET PROJETS

IDENTITE ET CADRE STATUTAIRE DE L'AGENT

NOM PRENOM

Statut: Titulaire/Contractuel (art.L.332-8 2° ou 332-

14 du CGFP) Catégorie : A/B Filière : Technique

Cadre d'emploi : Ingénieur/technicien territorial Famille de métier : Fonction d'encadrement

stratégique

Niveau d'études minimum requis : Diplôme de niveau 5 ou équivalent et/ou expérience d'au moins 2 ans

sur des fonctions similaires

Temps de travail : Complet

Cycle hebdomadaire: 35/39 heures

Date prévisionnelle de prise de poste : 01/02/2026

POSITIONNEMENT DU POSTE

Direction Générale Adjointe des Services Techniques

Direction de la Mobilité et des Transports Service Stratégie, Prospective et Projets

N+1 : Directeur(-trice) de la Mobilité et des Transports

DEFINITION METIER

Le/La Responsable de Service garantit le bon fonctionnement du service. Il/Elle est force de proposition et veille à l'application et à l'évolution des procédures en vigueur. Il/Elle pilote les projets qui lui sont confiés. Il/Elle est en charge de la préparation, de l'exécution et du suivi budgétaire et du développement des compétences des agents placés sous sa responsabilité. Il/Elle traduit les orientations politiques et les axes stratégiques de l'EPCI en actions opérationnelles.

FINALITE DU POSTE

Le/La Responsable de Service Stratégie, Prospective et Projets participe à la définition des orientations stratégiques de l'EPCI en collectant et en organisant le traitement des informations en provenance des communes, dans le champ des déplacements et de la mobilité afin d'en constituer une vision agrégée et partagée destinée à alimenter le projet de territoire. Il/Elle rend compte des évolutions majeures en matière de mobilités et met en évidence les grandes tendances relatives aux changements d'usage sur le territoire (exemple modes de déplacement, espaces publics, stationnement, etc.) afin d'en proposer l'intégration dans le volet durabilité du projet de territoire. Il/Elle est le garant de la bonne réalisation des activités liées aux études mobilités (Plan de Mobilité, transport par câble, etc.), à la mobilité douce et aux opérations de transport collectif en site propre (TCSP). Il/Elle est le premier relais du responsable de service exploitation au sein de la Direction Mobilité et Transports et représentant de cette dernière auprès des différents partenaires.

ACTIVITES PRINCIPALES

TRONC COMMUN « Management opérationnel »

- Assurer le management des agents,
- Organiser et structurer les équipes,
- Participer au développement de l'EPCI,
- Piloter et évaluer les projets et activités,
- Assurer une fonction de contrôle et de validation des productions au regard des procédures internes et de la réglementation en vigueur,
- Fixer des objectifs opérationnels à ses collaborateurs et savoir les évaluer,
- Valoriser les qualités et compétences de ses collaborateurs,
- Optimiser la gestion financière,
- Donner du sens aux actions en déclinant les axes stratégiques de l'EPCI.

TRONC COMMUN « Management RH »

- Traiter les données administratives liées à la gestion des ressources humaines (gestion des congés, des plannings, des heures supplémentaires, etc.),
- Réaliser les entretiens professionnels,
- Participer à la préparation du plan de formation.

TRONC COMMUN « Gestion de projet »

- Elaborer ou participer à l'élaboration du ou des cahiers des charges des projets,
- Piloter le projet en constituant, organisant, coordonnant et animant l'équipe projet selon le cahier des charges.
- Constituer, animer et coordonner un groupe de travail, un réseau de partenaires,
- Construire une méthodologie adaptée aux projets : déterminer une programmation des actions et des moyens à mettre en œuvre, élaborer des procédures adaptées,
- Produire les outils de suivi et de reporting (analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et/ou qualitatives) associés au projet,
- Participer à la négociation et à l'allocation des moyens et optimiser les ressources prévisionnelles allouées dans le cadre des projets,

Réf.: DRH_2025_FP_RSSPP Création: 03/10/2018 Mise à jour : 23/06/2025

FICHE DE POSTE



RESPONSABLE DE SERVICE STRATEGIE, PROSPECTIVE ET PROJETS

- Gérer et anticiper les risques et les aléas sur le projet,
- Alerter l'autorité sur les opportunités et les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents à une stratégie ou à un projet,
- Communiquer sur l'avancement du projet,
- Exercer une fonction de veille sur le domaine traité,
- Participer aux bilans et aux retours d'expérience.

Légende : I : Initiation - P : Pratique - M : Maîtrise - E : Expertise

COMPETENCES PRINCIPALES						
Connaissances	I	Р	M	E		
Environnement territorial			Х			
Organisation et services de l'EPCI				Χ		
Instances, processus et circuits de décision de l'EPCI			Х			
Environnement professionnel du/des domaines d'activité (acteurs, partenaires, etc.)			Х			
Enjeux, évolutions et cadre normatif du/des domaines d'activité			Х			
Règles de déontologie du/des domaines d'activité				Χ		
Finances publiques, comptabilités publique et privée			Х			
Marchés publics et achats			Х			
Financements publics (dont circuits de demandes de subventions)			Х			
Statut de la fonction publique territoriale			Х			
Techniques de management			Х			
Principes du management opérationnel			Х			
Méthodologie et outils du management par objectif			Х			
Techniques de négociation		Х				
Méthode et ingénierie de projet			Х			
Dialogue social		Х				
Savoir-faire	I	Р	М	Ε		
Analyser un besoin			Х			
Conseiller			Х			
Manager une équipe			Χ			
Programmer, planifier et coordonner les activités			Χ			
Savoir déléguer, contrôler et évaluer			Х			
Gérer un conflit			Х			
Travailler et animer en/une équipe (en transversalité)			Х			
Travailler et animer en/un réseau			Х			
Animer une réunion			Х			
Élaborer et gérer un budget			Х			
Conduire et gérer un projet			Х			
Communiquer en interne et en externe			Х			
Réaliser un reporting écrit et oral (tableaux de bord, indicateurs, etc.)			Χ			
Rédiger un cahier des charges			Х			
Assurer une veille juridique et réglementaire			Х			
Outils bureautiques et environnement Web			Χ			
Logiciels métiers			Х			
Savoir-être						

Sens des responsabilités Leadership Esprit d'analyse et de synthèse Sens relationnel Autonomie Esprit d'équipe

Rigueur Force de proposition Organisation Diplomatie Disponibilité Discrétion

Réactivité Adaptabilité et flexibilité

ACTIVITES SPECIFIQUES

Appréciation de la demande de mobilité sur le territoire

- Recenser les sources de données permettant d'alimenter la connaissance des mobilités sur un territoire,
- Élaborer les cahiers des charges d'études,
- Réaliser des études et enquêtes,
- Analyser les données recueillies, synthétiser et mettre en forme des résultats.

Pilotage des projets de mobilité

Réf.: DRH_2025_FP_RSSPP Création: 03/10/2018 Mise à jour: 23/06/2025

FICHE DE POSTE



RESPONSABLE DE SERVICE STRATEGIE, PROSPECTIVE ET PROJETS

- Étudier les conditions d'intégration des projets d'aménagement et d'équipement dans les dispositifs de transports/déplacements existants ou à venir,
- Analyser les conditions d'articulation des projets de mobilité avec les autres politiques publiques engagées par l'EPCI,
- Mesurer les effets et impacts d'un projet de transport/déplacement dans le développement spatial et socio-économique d'un territoire,
- Intégrer les problématiques de développement durable dans la concession et la réalisation des projets,
- S'assurer de la conformité du projet avec les documents et schémas de planification (PLU, SCOT, PADD, plans de transport, plans climat énergie, etc.),
- Définir le cahier des charges d'un projet et son planning, évaluer les ressources et les procédures à mobiliser,
- Animer la concertation avec les acteurs et partenaires associés au projet,
- Organiser les dispositifs de concertation publique et engager les consultations réglementaires (études d'impact, grands débats publics, enquêtes d'utilité publique).

Expertise auprès des services de l'EPCI

- Évaluer l'incidence des déplacements induits par un projet d'aménagement ou d'implantation d'établissement, sur le plan environnemental, de la santé publique, de la sécurité routière, économique,
- Assurer une assistance technique, sur la question des déplacements, lors de l'élaboration de documents de planification: PLU, PLH, SCOT, etc.,
- Proposer, auprès des services en charge de l'aménagement urbain, la prise en main d'outils de management de la mobilité,
- Proposer, auprès des services en charge des politiques de stationnement, les évolutions nécessaires à leur mise en cohérence avec les politiques de mobilité et de déplacement du territoire.

Promotion de la mobilité durable

- Organiser, animer ou participer à des réunions ou salons afin d'assurer la promotion des modes écomobiles,
- Proposer et mettre en œuvre des stratégies permettant d'améliorer la fréquentation des transports publics et des systèmes de déplacements alternatifs au véhicule individuel,
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour de systèmes d'information multimodale (centrale de mobilité),
- Assurer une veille technique et juridique sur les évolutions et innovations du domaine,
- Identifier et démarcher des publics cibles, dans le cadre de démarches de marketing individualisé,
- Outiller et accompagner, dans le domaine de la mobilité, les associations œuvrant à l'insertion sociale et professionnelle des publics fragilisés.

Mise en œuvre et suivi du Plan de Mobilité (PDM)

- Mettre en œuvre le PDM, en assurant un équilibre durable entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de leur environnement et de leur santé,
- Evaluer les différentes mesures définies par le PDM de l'EPCI,
- Installer des relations de travail avec les partenaires pour les inciter à contribuer à la réalisation du PDM,
- Effectuer le benchmark en matière de mobilité,
- Assurer la veille politique en matière de mobilité,
- Apporter une expertise PDM dans le cadre des projets des partenaires (communes notamment),
- Rédiger et suivre les contrats de mobilité avec les partenaires signataires et les communes (analyse financière, aspect technique, expertise),
- Assurer le rôle de consultant pour les mairies sur la thématique transport,
- Assurer la coordination interne de deux Directions (DMT, DATPH) avec le GIP Ecocité, pour la thématique transport.
- Piloter, réaliser le montage et la mise en œuvre d'études de déclinaison du PDM (de l'infrastructure et/ou superstructures à la livraison aux chargés d'opérations de la DTP ou de la DMT).
- Animer des ateliers, réunions et des groupes de travail,
- Lancer des appels d'offres,
- Retraduire la commande politique pour la rendre opérationnelle,
- Assurer l'évaluation et la révision du Plan de Déplacements Urbains (2 jours par semaine environ).

Pilotage des études en lien avec la mobilité

- Réaliser un schéma directeur du transport par câble à l'échelle du territoire,
- Avancer sur les études pré-déploiement d'une liaison de transport par câble,
- Mener, en lien avec le service exploitation, les études de restructuration de réseaux
- Veiller à la bonne mise en œuvre des études obligatoires dans le cadre de la délégation de service public

Réf.: DRH_2025_FP_RSSPP Création: 03/10/2018 Mise à jour: 23/06/2025

FICHE DE POSTE



RESPONSABLE DE SERVICE STRATEGIE, PROSPECTIVE ET PROJETS

pour le transport urbain,

 Être force de proposition sur de nouvelles études à mener, en lien avec la vision de la collectivité pour la mobilité.

Relayer le service exploitation

- S'assurer de la complémentarité entre les études menées et la faisabilité terrain,
- Être au fait des problématiques liées au service exploitation,
- Prendre, si besoin, le relais du responsable exploitation,
- Assurer ponctuellement une présence terrain pour se rendre compte des difficultés d'exploitation.

Suivi de la mobilité douce sur le territoire

- Suivi du service Mobi'Ouest,
- Pilotage de tous les projets liés à la mobilité douce,
- Force de proposition sur les projets à déployer en termes de mobilité douce.

Suivi des opérations de Transport Collectif en Site Propre (TCSP)

- Réaliser les opérations de voiries prévues par l'EPCI,
- Déployer le projet du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Légende : I : Initiation - P : Pratique - M : Maîtrise - E : Expertise

COMPETENCES SPECIFIQUES				
Connaissances		Р	M	Е
Cadre normatif relatif au PDM			Χ	
Outils cartographiques			Χ	
Tissu économique local			Χ	
Enjeux et cadre réglementaire, national et européen, des dispositifs de transport- déplacement - Mobilités			Х	
Code des transports voyageurs			Χ	
Principes du développement et de la mobilité durables			Χ	
Économie des transports, droit public et privé			Χ	
Prestataires d'étude et de conseil sur le champ des transports et des déplacements			Χ	
Déterminants du choix modal			Χ	
Modèles économiques des différents services de mobilité			Χ	
Argumentaire mobilité durable sur le plans économique, social, environnemental, de la santé publique, etc.			Х	
Interactions entre urbanisme, aménagement urbain, stationnement et déplacements			Х	
Problématiques de stationnement (demande, offre, aspects réglementaires, etc.)		_	Χ	
Outils de management de la mobilité		_	Χ	
Savoir-faire		Р	M	Е
Techniques d'enquête sur les déplacements : origine, destination, enquêtes ménage		_	Χ	_

ACTIVITES SECONDAIRES

TECHNICITE

Encadrement d'un service administratif requérant une technicité en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des achats et des marchés publics, de gestion financière, de gestion immobilière et foncière, de contentieux ou d'actions liées au développement et à l'aménagement de la collectivité, à l'exception des fonctions exercées au titre de l'article 53 de la loi du 26 janvier1984 modifiée.

CONDITIONS D'EXERCICE						
<u>Lieu d'affectation</u> :	<u>Bureautique</u> :	<u>Certification/Brevet/Permis</u> :	Conditions particulières :			
Siège (Le Crayon).	Poste de travail, Logiciels métier, Téléphone mobile.	Permis B.	Gestion du temps arythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public.			

NB : Une fiche de poste n'a pas vocation à être exhaustive. Elle peut évoluer (révision, mise à jour) en fonction des nécessités de service.